

Actualités OFS

01 Population

Neuchâtel, novembre 2017

Scénarios des ménages

Évolution des ménages privés entre 2017 et 2045

1 L'évolution des ménages jusqu'à aujourd'hui

1.1 Les ménages en Suisse depuis 1850

En 1850, on dénombrait en Suisse un peu moins de 500 000 ménages. Lors de la deuxième partie du XIX^e siècle, leur nombre augmentait régulièrement, mais assez lentement. En 1900, le nombre de ménage s'élevait ainsi à environ 700 000. Au début du XX^e siècle, l'accroissement s'accélérait quelque peu. En 1950, on estimait alors que le nombre des ménages se montait à un peu plus de 1,3 million. 50 ans plus tard, ce nombre avait plus que doublé. En 2000, on comptait en effet près de 3,2 millions de ménages. Ils étaient enfin un peu plus de 3,6 millions en 2015, la grande majorité étant des ménages privés. Alors qu'entre 1850 et 2015, la population a un peu plus que triplé en passant de 2,4 millions à 8,3 millions, le nombre de ménages est devenu simultanément sept fois plus élevé. On peut noter que leur croissance a été particulièrement élevée à la fin du XX^e siècle. On a en effet observé un changement structurel fondamental au cours de cette période: le nombre des petits ménages a fortement augmenté, alors que le nombre des grands ménages a simultanément diminué. On remarque toutefois que l'accroissement encore très important du nombre de ménages privés entre 2000 et 2015 n'est plus dû en premier lieu à ce changement structurel. Il est une conséquence de la croissance démographique prononcée de ces dernières années en raison des flux migratoires vers la Suisse.

1.2 Les ménages privés selon leur taille

En 1920, les ménages de six personnes ou plus étaient les plus nombreux. On dénombrait alors relativement peu de ménages d'une personne. Ces derniers ont commencé à augmenter vers les années 1930 et leur croissance s'est fortement accélérée au cours des années 1960. Ils sont devenus à leur tour les plus nombreux vers 1990. En 2015, ils constituaient toujours la classe la plus importante des ménages. Les ménages de deux personnes qui étaient les plus nombreux du recensement de 1941 à celui de 1980 ont régulièrement augmenté au cours du XX^e siècle. Leur croissance s'est cependant ralentie au cours des années 1990. Cette dernière a repris au début de ce siècle. En considérant l'évolution des ménages de trois personnes et de quatre personnes depuis 1920, on constate que leur nombre a régulièrement augmenté jusqu'en 1970 pour les premiers et jusqu'en 1980 pour les seconds. Ces deux types de ménages sont ensuite restés relativement stables. On note toutefois une reprise de la croissance pour ces derniers depuis 2000 en raison de l'accroissement démographique observé. Les ménages de cinq personnes ont connu quant à eux une légère hausse jusqu'au recensement de 1970, ensuite une baisse suivie par une stabilisation depuis la fin du siècle passé. Enfin, les ménages de six personnes ou plus ont vu leur nombre diminuer tout au long du XX^e siècle. La baisse s'est même accélérée entre 1960 et 1980. Dès 1990, on note cependant que leur nombre s'est stabilisé.

1.3 Les origines de ces changements

Les raisons du changement structurel observé lors de la fin du XX^e siècle sont multiples. Premièrement, la taille des ménages dépend de facteurs purement démographiques. Ainsi la baisse de la fécondité et l'augmentation de l'espérance de vie ont entraîné une diminution de la taille des ménages. En effet, comme les femmes ont peu à peu donné naissance à moins d'enfants, le nombre d'enfants par couple s'est petit à petit réduit, et, comme les personnes âgées ont vécu génération après génération toujours plus longtemps, le nombre de personnes âgées résidant pour la plupart seule ou avec seulement un conjoint a peu à peu augmenté. Deuxièmement, la nuptialité et le processus de fondation d'une famille influencent la taille des ménages. L'indicateur conjoncturel de primo-nuptialité est passé de 95% en 1960 à 58% en 2000 pour les hommes célibataires et de 96% à 64% pour les femmes célibataires (respectivement 55% et 60% en 2015) Il en résulte une part de plus en plus importante de personnes non mariées au sein de la population adulte, ce qui a probablement entraîné une diminution du pourcentage de couples avec ou sans enfant. De 1960 à 2000, l'âge au premier mariage a augmenté de 25 à 28 ans chez les femmes et de 27,5 à 30 ans chez les hommes (respectivement 29,5 et 32 ans en 2015). Ce qui a eu pour conséquence une élévation de l'âge moyen à la naissance du premier enfant pour les femmes mariées. Ce dernier qui était de 26 ans en 1960 s'est accru pour atteindre 29 ans en 2000 (près de 31 ans en 2015). Suite à ce report de l'âge au mariage ayant pour conséquence une diminution de la part des couples mariés avec enfants dans les ménages et en raison de l'accroissement relativement limité des naissances hors mariages passant de moins de 4% des naissances en 1970 à 11% en 2000 (23% en 2015) impliquant un nombre peu élevé de couples non mariés avec des enfants, le pourcentage de couples avec enfants a donc diminué. Enfin, en raison des taux de divorces relativement élevés, les familles monoparentales ont passablement augmenté. L'indicateur conjoncturel de divortialité qui était de 13% en 1960 a atteint 50% en 1999 (41% en 2015). Il faut noter qu'en 2000 et 2001, on a observé une fluctuation importante de ce dernier en raison de modifications dans le droit du divorce. Depuis 2002, il fluctue cependant toujours entre 40% et 55%.

1.4 De grandes différences régionales

Bâle-Ville se distingue des autres cantons par un pourcentage beaucoup plus élevé de ménages d'une personne. En effet, en 2015, ces ménages représentaient 47% des ménages privés dans ce canton. Aucun autre canton ne comptait plus de 40% de ménages de cette taille et seuls deux autres cantons, le Tessin et Neuchâtel, possédaient un pourcentage dépassant également 38%. A l'inverse dans les cantons d'Appenzell Rhodes-Intérieures et de Fribourg, ils ne constituaient que 30% des ménages. Le canton avec la proportion la plus importante de ménages de deux personnes était Bâle-Campagne, alors que Fribourg était le canton avec les pourcentages les plus élevés de ménages de trois personnes et de quatre personnes. Appenzell Rhodes-Intérieures (9%) était le seul canton avec plus de 6% de ménages de cinq personnes et il n'y avait que deux cantons qui comptaient plus de 3% de ménages privés de six personnes ou plus : Appenzell Rhodes-Intérieures et Genève.

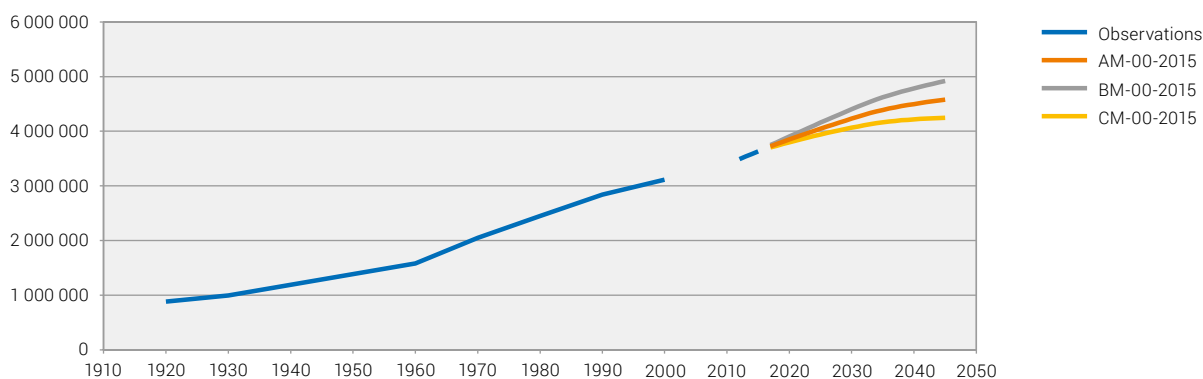
2 L'évolution future des ménages

2.1 Un net accroissement du nombre des ménages

Selon le scénario de référence de l'évolution future des ménages calculé par l'Office fédéral de la statistique (OFS), au cours des prochaines décennies, le nombre des ménages privés continuera d'augmenter. Cette évolution sera principalement due à un accroissement prononcé de la population en raison des migrations. De 2017 à 2045, le nombre des ménages croîtra ainsi de 23% en passant de 3,7 millions à 4,6 millions. Il sera de 4,0 millions en 2025, 4,2 millions en 2030, 4,4 millions en 2035 et 4,5 millions en 2040. Selon les scénarios «bas» et «haut», le nombre de ménage devrait se situer entre 4,2 millions et 4,9 millions en 2045 (cf. graphique G1).

Évolution du nombre de ménages privés

G1



Source: OFS – Scénario des ménages

© OFS 2017

2.2 Des évolutions diverses selon les cantons

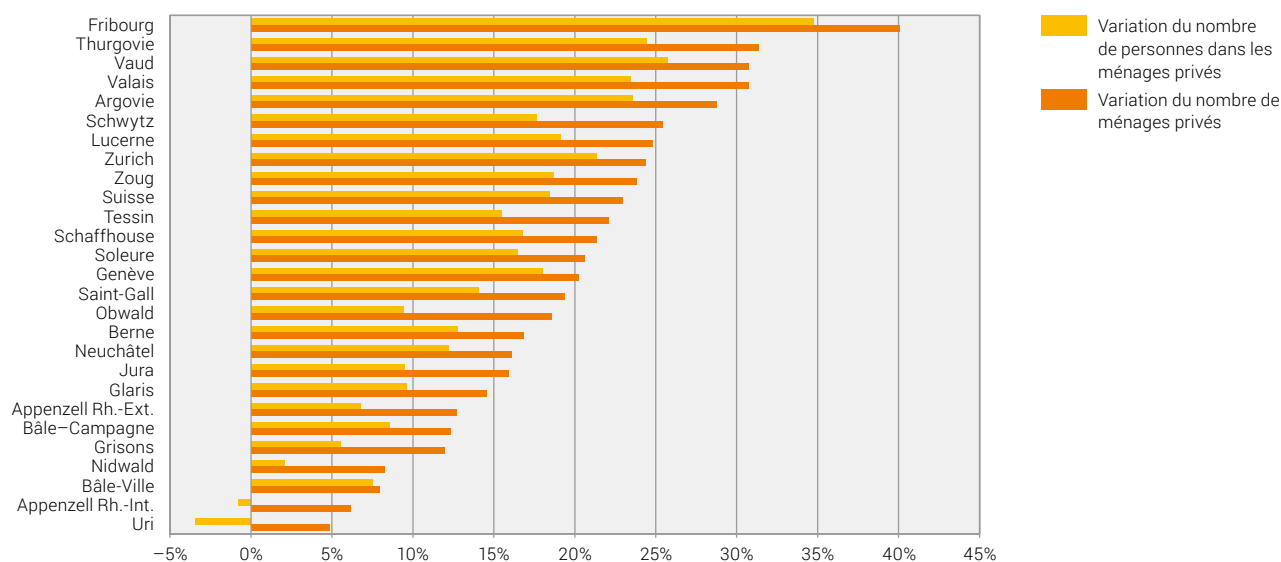
Le nombre des ménages variera différemment selon les régions de la Suisse (cf. graphique G2). Entre 2017 et 2045, selon le scénario de référence, les ménages augmenteront de 30% à 40% dans les cantons de Fribourg, Thurgovie, Vaud et du Valais, alors que dans les cantons de Nidwald, Bâle-Ville, Appenzell Rhodes-Intérieures et Uri la croissance sera assez faible en se situant entre 5% et 10%. On peut noter que, si l'accroissement démographique se poursuit selon les tendances actuelles, le nombre de ménages ne diminuera dans aucun canton.

2.3 Une augmentation principalement due à la croissance démographique

L'augmentation du nombre de ménage sera plus forte dans les cantons qui connaîtront les croissances démographiques les plus importantes. La hausse marquée du nombre de ménages dans les cantons de Fribourg, Thurgovie, Vaud et le Valais sera ainsi due avant tout aux accroissements démographiques prononcés de ces cantons. La population des ménages privés augmentera ainsi de 20% à 35% dans ces derniers. Cette même population sera par contre relativement stable dans les cantons de Bâle-Ville, Nidwald, d'Appenzell Rhodes-Intérieures et d'Uri, et engendrera donc des croissances relativement faibles du nombre de leurs ménages.

Variation du nombre de ménages privés et du nombre de personnes dans les ménages privés entre 2017 et 2045, en %, scénario de référence

G2



Source: OFS – Scénario des ménages

© OFS 2017

**Nombre de ménages privés en 2017 et 2045 par taille des ménages
selon le scénario de référence AM-00-2015, en milliers**

T 1

Cantons	Total		1 personne		2 personnes		3 personnes ou plus	
	2017	2045	2017	2045	2017	2045	2017	2045
Suisse	3725,8	4579,6	1314,3	1719,0	1221,9	1543,3	1189,7	1317,3
Zurich	671,1	834,7	243,2	314,1	222,4	283,6	205,4	237,1
Berne	467,00	545,6	169,5	212,0	163,3	192,1	134,2	141,6
Lucerne	174,7	218,0	58,5	78,7	59,0	76,5	57,2	62,8
Uri	15,2	15,9	4,9	5,9	5,3	5,8	5,1	4,3
Schwytz	67,3	84,4	21,6	30,1	23,4	30,8	22,3	23,4
Obwald	15,9	18,9	5,2	7,1	5,3	6,7	5,3	5,1
Nidwald	18,7	20,2	6,2	7,4	6,8	7,6	5,7	5,2
Glaris	17,7	20,3	6,1	7,5	6,0	7,2	5,6	5,6
Zoug	53,7	66,5	17,4	23,2	18,3	23,5	18,0	19,7
Fribourg	129,5	181,4	38,5	58,2	41,1	59,9	49,9	63,3
Soleure	119,6	144,3	40,5	52,7	42,5	51,6	36,7	40,1
Bâle-Ville	96,8	104,5	45,2	48,7	28,6	31,6	23,0	24,2
Bâle-Campagne	126,5	142,1	41,5	50,4	45,7	51,4	39,3	40,2
Schaffhouse	36,9	44,8	13,7	17,7	12,5	15,4	10,8	11,7
Appenzell Rh.-Ext.	23,3	26,2	7,7	9,5	8,0	9,2	7,6	7,4
Appenzell Rh.-Int.	6,4	6,7	2,0	2,4	2,1	2,3	2,3	2,1
Saint-Gall	219,1	261,5	74,9	96,6	73,1	89,9	71,1	75,0
Grisons	91,7	102,7	35,5	43,6	29,6	34,0	26,6	25,1
Argovie	288,1	371,1	90,8	127,2	102,7	135,6	94,6	108,3
Thurgovie	118,1	155,1	38,1	55,2	41,1	56,0	38,8	43,9
Tessin	166,1	202,8	64,8	85,5	49,8	64,0	51,5	53,3
Vaud	343,9	449,6	123,5	171,4	103,2	140,3	117,2	137,9
Valais	149,4	195,3	52,1	74,9	47,4	64,4	49,9	56,0
Neuchâtel	81,9	95,1	31,6	38,7	24,9	29,6	25,3	26,8
Genève	196,0	235,7	70,9	87,0	49,7	62,6	75,5	86,2
Jura	31,2	36,2	10,4	13,5	10,0	11,8	10,8	10,9

Source: OFS – Scénario des ménages

© OFS 2017

3 La taille des ménages

3.1 L'évolution future pour l'ensemble de la Suisse

Selon le scénario de référence, les ménages de deux personnes auront un accroissement marqué entre 2017 et 2045. Ces derniers passeront de 1,2 à 1,5 million, soit une augmentation de 26%. Le nombre de ménage d'une personne augmentera quant à lui de 31% en passant de 1,3 million à 1,7 million. Les ménages de plus grandes tailles croîtront moins fortement. Les ménages de trois personnes augmenteront de 12%, ceux de quatre personnes de 9%, ceux de cinq personnes de 10% et ceux de six personnes ou plus de 14% (cf. graphique G3). L'augmentation plus prononcée des petits ménages sera en grande partie due à l'augmentation de la durée de vie et à une fécondité peu élevée. En effet, la hausse de l'espérance de vie entraînera une augmentation des ménages d'une ou deux personnes formés principalement de veufs ou veuves pour les premiers et de couples de personnes âgées pour les seconds. La fécondité relativement basse observée chez les jeunes générations due en partie à des formations plus longues ou à une forte mobilité professionnelle aura pour conséquence l'accroissement des ménages de petite taille formés de jeunes adultes. La proportion de ménage d'une personne augmentera de 35% en 2017 à près de 38% en 2045. La part des ménages de deux personnes s'accroîtra légèrement en passant de 33% à 34% entre 2017 et 2045. La proportion des ménages de trois personnes ou plus diminuera quant à elle de 32% à 29%.

3.2 L'évolution future dans les cantons

Dans presque tous les cantons, la part des ménages d'une ou deux personnes augmentera, alors que la proportion de ménages de trois personnes ou plus diminuera. Dans les cantons de Bâle-Ville et de Genève, le pourcentage de ménage d'une personne devrait toutefois rester relativement stable. Quelques soit la taille du ménage, l'augmentation la plus importante s'observera dans le canton de Fribourg. L'accroissement des ménages d'une personne entre 2017 et 2045 sera même de plus de 50% dans

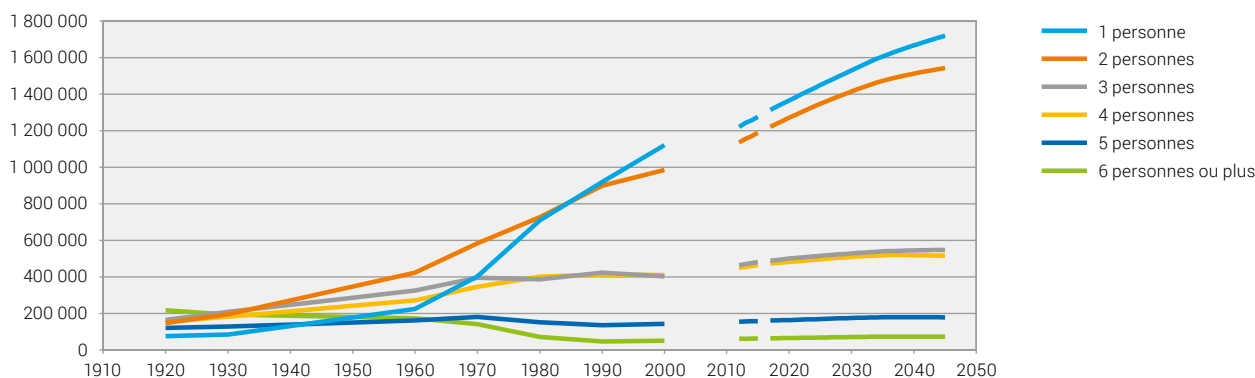
ce canton. Il devrait également dépasser 40% dans les cantons de Thurgovie, Valais et Argovie. A Bâle-Ville les ménages d'une personne n'augmenteront par contre que de 8%. Le nombre de ménage de deux personnes s'accroîtra de 46% dans le canton de Fribourg, alors qu'il n'augmentera que de 10% dans le canton d'Uri. Enfin, le nombre des ménages de trois personnes ou plus croîtra de 27% à Fribourg. Cet accroissement dépassera également 10% dans les cantons qui connaîtront de fortes croissances démographique tels que Vaud, Zurich, Argovie, Genève, Thurgovie et Valais. Dans des cantons plutôt ruraux comme les deux demi-cantons d'Appenzell, les cantons d'Obwald, des Grisons, de Nidwald et d'Uri, les ménages de grande taille diminueront.

3.3 La taille moyenne des ménages privés

Pour l'ensemble de la Suisse, le nombre moyen de personnes par ménage privé passera de 2,24 en 2017 à 2,16 en 2045. La taille moyenne des ménages privés diminuera dans tous les cantons à l'exception de celui de Bâle-Ville où elle restera stable. Les baisses seront les plus fortes dans les cantons ruraux ou alpins comme Obwald, Uri, Appenzell Rhodes-Intérieures, Schwytz, les Grisons, Nidwald, le Jura ou le Valais. Les diminutions les plus faibles s'observeront par contre dans les cantons urbains tels que Genève et Zurich. En 2045, seul Bâle-Ville aura en moyenne moins de deux personnes par ménage. Les Grisons et le Tessin auront également des tailles moyennes relativement basses, respectivement 2,01 et 2,03. Les cantons de Genève, de Fribourg et d'Appenzell Rhodes Intérieures auront quant à eux les tailles moyennes les plus élevées: 2,37 pour le premier, 2,34 pour le deuxième et 2,31 pour le troisième.

Évolution des ménages privés selon leur taille, scénario de référence

G3



4 Les types de ménage

4.1 Une baisse du pourcentage des couples avec enfants

Entre 2017 et 2045, le pourcentage de couples avec enfants dans les ménages privés diminuera en raison de l'arrivée des enfants du baby-boom à des âges où leurs propres enfants quitteront le foyer parental. Cette évolution impliquera à la fois une augmentation du nombre de couple de personnes relativement âgées sans enfant et un accroissement des jeunes adultes vivant seuls ou en couple sans enfant. Il devrait avoir peu de jeunes couples avec enfant(s), car l'âge des femmes à la première naissance restera très certainement toujours aussi élevé et la fécondité n'augmentera que modérément. Selon le scénario de référence, le pourcentage des couples avec au moins un enfant de 25 ans baissera ainsi de 25% à 22%. En raison des immigrations de couples avec des jeunes enfants, leur nombre ne diminuera toutefois pas. Il passera de 940 000 à un peu plus de 1 million.

4.2 Une nette hausse des couples sans enfant

Comme expliqué ci-dessus, le nombre de couples sans enfant augmentera passablement entre 2017 et 2045. Selon le scénario de référence, il passera d'environ 1 million en 2017 à 1,3 million en 2045. Leur pourcentage dans les ménages privés croîtra ainsi de 27,5% à près de 29%. En raison d'un taux de divorces n'évoluant guère et d'une stabilisation du nombre d'hommes et de femmes en âge d'avoir des enfants, les familles monoparentales n'augmenteront que faiblement en passant d'un peu plus de 160 000 à un peu moins de 180 000. Leur pourcentage diminuera ainsi légèrement tout en restant proche de 4%.

4.3 La majorité de la population de la Suisse toujours dans les ménages de couples avec enfants

Le pourcentage des personnes vivant dans des ménages de couples avec enfant(s) diminuera entre 2017 et 2045, mais leur nombre augmentera. En 2017, près de 45% des personnes résidant dans des ménages privés vivront dans un ménage de couple avec au moins un enfant de moins de 25 ans. En 2045, elles ne seront plus que 41%. Cela représentera tout de même toujours la plus grande part de la population résidant dans des ménages privés en Suisse. Leur nombre s'élèvera à 3,7 millions en 2017 et à un peu plus de 4 millions en 2045. La proportion de personnes vivant dans des ménages de couples sans enfant passera quant à elle de 25% en 2017 à 27% en 2045 et leur nombre de 2,1 millions à 2,7 millions. Enfin le pourcentage des personnes dans une famille monoparentale se stabilisera à un peu moins de 5%, alors que leur nombre passera d'un peu moins de 420 000 à un peu plus de 450 000.

Méthode et étapes du calcul

La méthode choisie pour projeter les ménages est la méthode des taux d'appartenance à une catégorie de ménage. Elle consiste à calculer pour chaque sous-groupe de la population déterminé par exemple par le sexe, la classe d'âge quinquennale et la nationalité, les taux d'appartenance, c'est-à-dire, les proportions de personnes vivant dans les différentes catégories de ménage classées selon les différentes tailles de ménage et selon une typologie donnée. Dans une première étape, on détermine les évolutions futures de ces différents taux d'appartenance à l'aide des observations passées données par la Statistique de la population et des ménages (STATPOP). Lors de la deuxième étape, on applique les taux projetés aux populations calculées dans les scénarios de l'évolution démographique et on détermine ainsi le nombre de personnes dans chaque catégorie de ménage pour les années futures. Enfin, au cours de la dernière étape, on calcule le nombre de ménages pour chaque catégorie en divisant le nombre de personnes dans chaque catégorie de ménage par la taille de ces derniers.

Hypothèses des scénarios des ménages

Les hypothèses des trois scénarios des ménages correspondent à celles des scénarios de l'évolution de la population de la Suisse et des cantons 2015–2045. Les hypothèses supplémentaires concernant l'évolution des proportions des différentes catégories de ménages sont soit des prolongements des tendances observées, soit des valeurs stables si les tendances ne sont pas assez prononcées.

Éditeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Renseignements:	Raymond Kohli, OFS, Tél. 058 463 61 53
Rédaction:	Raymond Kohli, OFS
Contenu:	Raymond Kohli, OFS
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	01 Population
Langue du texte original:	français
Traduction:	Services linguistiques de l'OFS
Mise en page:	section DIAM, Prepress/Print
Graphiques:	section DIAM, Prepress/Print
Page de titre:	OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Auke Holwerda – istockphoto.com
Impression:	en Suisse
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2017 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.
Commandes d'imprimés:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel, tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Prix:	gratuit
Téléchargement:	www.statistique.ch (gratuit)
Numéro OFS:	202-1700

Version corrigée, 24.11.17: page 5, «Selon le scénario de référence, les ménages de deux personnes auront un accroissement marqué entre 2017 et 2045. Ces derniers passeront de 1,2 à 1,5 million, soit une augmentation de 26%.»